

ARRIVÉE
12.05.16 000474

CROP

73, boulevard Haussmann
75008 - PARIS

Le Chesnay, le 9 mai 2016

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint mon rapport sur les comptes annuels de la Caisse de Retraites des Personnels de l'Opéra National de Paris pour l'exercice clos au 31 décembre 2015.

Vous en souhaitant une bonne réception, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Max-Alain OBADIA

CAISSE DE RETRAITES DES PERSONNELS DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS

73, boulevard Haussmann
75008 - PARIS

SIRET : 784 394 710 00031 - APE : 8430A

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>
--

Exercice clos le 31 décembre 2015

MAX ALAIN OBADIA
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 - LE CHESNAY
Tél. : 01 39 54 95 95
Fax : 01 39 54 95 00

**CAISSE DE RETRAITES DES PERSONNELS
DE L'OPERA NATIONAL DE PARIS**
73, boulevard Haussmann
75008 - PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2015

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la Caisse de Retraites des personnels de l'Opéra National de Paris, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Caisse de Retraites des Personnels de l'Opéra National de Paris, tels qu'ils sont joints à notre rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par l'Agent comptable de la Caisse. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Caisse de Retraites à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations, sur lesquelles nous nous sommes fondées pour émettre l'opinion ci-dessus, portent notamment sur :

- les principes comptables suivis ;
- les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ;
- leur présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité de la Direction et dans les documents qui vous ont été remis et qui sont relatifs à la situation financière et aux comptes annuels de la Caisse de Retraites.

Fait au Chesnay, le 9 mai 2016

Le Commissaire aux Comptes
Max Alain OBADIA



Caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris

73 Boulevard Haussmann - 75008 PARIS
Tél : 01 47 42 72 08 - Fax: 01 47 42 38 87
e-mail: contact@cropera.fr

Exercice

2015

Compte de résultat

Bilan

Annexes



BILAN 2015

OBADIA
max alain

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax : 01.39.54.95.00
ma.obadia@max-alain-obadia.fr

ACTIF(en €)	Exercice 2015			Exercice 2014
	Brut	Amortissement et dépréciations	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
- Immobilisations incorporelles				
Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires (205)	177 693,77	157 665,81	20 027,96	42 492,64
Diverses autres immobilisations incorporelles*(201,203,206, 208,232,237)				
- Immobilisations corporelles				
Terrains (211)				
Agencements, aménagements de terrains(212)				
Constructions (213)				
Diverses autres immobilisations corporelles (214,218)	82 374,87	59 276,49	23 098,38	26 762,80
Installations techniques, matériel et outillage industriels (215)				
Immobilisations corporelles reçues en affectation (22)				
Immobilisations corporelles en cours (231)				
Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles (238)				
Immobilisations corporelles mises à disposition (24)				
- Immobilisations financières				
Titres de participation et parts (261)				
Créances entre organismes de sécurité sociale (265)				
Autres formes de participation et créances rattachées à des participations (266,267,268)				
Titres immobilisés (271,272,273)				
Prêts (274)				
Dépôts et cautionnements versés (275)				
Autres créances immobilisées (276)				
Contributions exceptionnelles (277)				
Total actif immobilisé	260 068,64	216 942,30	43 126,34	69 255,44
ACTIF CIRCULANT				
- Stocks et en-cours (3)				
- Fournisseurs, intermédiaires sociaux et prestataires débiteurs (409)	3 088,77		3 088,77	3 280,89
- Créances d'exploitation				
Clients, cotisants et comptes rattachés (41 sauf 419)	1 125 562,13		1 125 562,13	1 178 083,04
Personnel et comptes rattachés (42x)				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43x)	6 434,92		6 434,92	6 434,92
Entités publiques (44x)				
Organismes et autres régimes de sécurité sociale ** (45x)	531,08		531,08	
Débiteurs divers (46x)	12 333,13		12 333,13	18 443,51
- Comptes transitoires ou d'attente (47x)				
- Charges constatées d'avance (486)				
- Disponibilités				
Valeurs mobilières de placement (50)	4 240 810,04		4 240 810,04	4 531 669,41
Banques, établissements financiers et assimilés (51)	257 042,02		257 042,02	363 352,36
Autres trésoreries (52,53,54)				
Total actif circulant	5 645 802,09		5 645 802,09	6 101 264,13
TOTAL ACTIF (I)	5 905 870,73	216 942,30	5 688 928,43	6 170 519,57

* dont immobilisations incorporelles en cours et avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations incorporelles

**dont compte courant ACOSS (régime général seulement)

**BILAN 2015**

PASSIF(en €)	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014	EXERCICE 2015	EXERCICE 2014
	avant affectation	avant affectation	après affectation	après affectation
CAPITAUX PROPRES				
- Dotations, apports (102)				
- Biens remis en pleine propriété aux organismes (103)				
- Ecart de réévaluation (105)				
- Réserves (combinées) (106)	5 929 577,44	6 103 121,27	5 929 577,44	6 034 044,53
Régimes de base (ou branches)				
Régimes complémentaires (ou branches)				
Autres				
- Report à nouveau (combiné) (solde créditeur ou débiteur) (11)		-69 076,74	-488 752,00	-104 467,09
Régimes de base (ou branche)				
Régimes complémentaires (ou branches)				
Autres				
- Résultat de l'exercice (combiné) (excédent ou déficit) (12)	-488 752,00	-104 467,09		
Régimes de base (ou branche)				
Régimes complémentaires (ou branches)				
Autres				
- Subventions d'investissement (13)				
- Provisions réglementées (14)				
Total capitaux propres	5 440 825,44	5 929 577,44	5 440 825,44	5 929 577,44
PROVISIONS (15)				
- Provisions pour risques (gestion courante) (151)				
- Provisions pour risques (gestion technique) (152)				
- Provisions pour impôts (155)				
- Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices (157)				
- Autres provisions pour charges (158)				
Total provisions pour risques				
DETTES FINANCIERES				
- Emprunts auprès des établissements de crédit * (164, 519)				
- Dépôts et cautionnements reçus (165)				
- Emprunts et dettes assorties de conditions particulières (167)				
- Autres emprunts et dettes assimilées (168)				
- Dettes rattachées à des participations (171,174,178)				
- Dettes entre organismes de sécurité sociale * (175)				
Total dettes financières				
AUTRES DETTES				
- Cotisants et clients créditeurs (419)				
Cotisants créditeurs (4192 à 4195)				
Clients créditeurs**(4191,4196 à 4198)				
- Fournisseurs de biens, prestataires de services et comptes rattachés (401,403,4081)	14 132,83	19 066,60	14 132,83	19 066,60
- Fournisseurs d'immobilisations et comptes rattachés (404,405,4084)	2 191,44		2 191,44	
- Prestataires : versements directs aux assurés et allocataires (406),(4086)	20 089,87	16 066,08	20 089,87	16 066,08
- Prestataires : versements à des tiers (407,4087)	931,10	904,34	931,10	904,34
- Personnel et comptes rattachés (42x)	28 001,78	27 224,89	28 001,78	27 224,89
- Sécurité sociale et autres organismes sociaux (43x)	20 306,36	19 135,36	20 306,36	19 135,36
- Entités publiques (44x)	7 633,20	6 367,32	7 633,20	6 367,32
- Organismes et autres régimes de sécurité sociale*** (45)	146 259,67	143 381,95	146 259,67	143 381,95
- Créditeurs divers (46x)	7 097,33	8 795,59	7 097,33	8 795,59
- Comptes transitoires ou d'attente (47x)	1 459,41		1 459,41	
- Produits constatés d'avance (487)				
Total autres dettes	248 102,99	240 942,13	248 102,99	240 942,13
TOTAL PASSIF (II)	5 688 928,43	6 170 519,57	5 688 928,43	6 170 519,57

* dont concours bancaires courants,

** dont avances et acomptes reçus sur commandes

*** dont compte courant ACOSS (régime général seulement)



COMPTE DE RESULTAT 2015

OBADIA
max alan

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax : 01.39.54.95.00

ma.obadia@max-alain-obadia.fr

CHARGES (en €)	Exercice 2015	Exercice 2014
CHARGES DE GESTION TECHNIQUE (I)		
- Prestations sociales (656)		
Prestations légales (6561)	25 373 732,00	24 663 770,19
Prestations extralégales: action sanitaire et sociale (6562)	116 276,07	109 506,26
Actions de prévention (6563)		
Prestations spécifiques à certains régimes (6564)		
Diverses prestations (6565,6568)		
- Charges techniques,transferts,subventions et contributions		
Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (6571)		
Autres charges techniques (6572)		
- Diverses charges techniques (6574,658)	992,00	983,00
- Dotations aux provisions et dépréciations pour charges techniques (681X)		
Pour prestations sociales		
Pour dépréciation des actifs circulants		
Total charges de gestion technique (I)	25 491 000,07	24 774 259,45
CHARGES DE GESTION COURANTE(II)		
- Achats (60)	5 063,50	4 678,60
- Autres charges externes (61,62)	299 031,18	262 514,33
- Impôts, taxes et versements assimilés (63)	33 039,95	35 515,56
- Charges de personnel (64)		
Salaires et traitements (641 à 6477)	259 907,30	289 055,81
Charges sociales (645 à 648)	120 527,97	128 103,56
- Diverses charges de gestion courante (651 à 655)	1 381,00	1 310,00
- Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions (681X)	28 923,78	35 296,21
Total charges de gestion courante (II)	747 874,68	756 474,07
CHARGES FINANCIERES(III)		
- Charges financières sur opérations de gestion courante (66X)		
- Charges financières sur opérations techniques (66X)		
- Diverses charges financières (668,686)		
Total charges financières (III)	0,00	0,00
CHARGES EXCEPTIONNELLES (IV)		
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion courante (671)	25,39	127,51
- Charges exceptionnelles sur opérations techniques (674)		
- Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés (675)		
- Autres charges exceptionnelles (678)		
- Dotations aux provisions et dépréciations (687)		
Total charges exceptionnelles (IV)	25,39	127,51
IMPOTS SUR LES BENEFICES ET ASSIMILES (V)		
Total impôt sur les bénéfices et assimilés (69) (V)		
TOTAL DES CHARGES (VI=I+II+III+IV+V)	26 238 900,14	25 530 861,03
RESULTAT NET DE L'EXERCICE EXCEDENTAIRE (XII=XI-VI)		
TOTAL GENERAL (XIII = VI+XII)	26 238 900,14	25 530 861,03



COMPTE DE RESULTAT 2015

OBADIA
max-alain

EXPERT COMPTABLE
COMMISSAIRE AUX COMPTES
62, rue de Versailles
78150 LE CHESNAY
Tél. : 01.39.54.95.95
Fax 01.39.54.95.00

PRODUITS (en €)	Exercice 2015	Exercice 2014
PRODUITS DE GESTION TECHNIQUE (VII)		
- Cotisations, impôts et produits affectés (756) Cotisations sociales (7561) Cotisations prises en charge par l'Etat (7562) Cotisations prises en charge par la sécurité sociale (7563) Produits versés par une entité publique autre que l'Etat (7564) Impôts : contribution sociale généralisée (7565) Impôts et taxes affectés (7566) Autres impôts et taxes affectés (7567) Autres cotisations et contributions affectées (7568)	11 237 749,68	11 035 368,91
- Produits techniques (757) Transferts entre organismes de sécurité sociale et assimilés (7571) Contributions publiques (7572) Contributions spécifiques (7574) Autres contributions (7575) Contributions diverses (7578)	6 220,08 809 201,42	6 997,90 861 450,03
- Divers produits techniques (758) - Reprises sur provisions et sur dépréciations ((781x) Reprises sur provisions pour charges techniques Reprises sur provisions pour dépréciation des actifs circulants	311,00	349,90
Total des produits de gestion technique (VII)	12 053 482,18	11 904 166,74
PRODUITS DE GESTION COURANTE (VIII)		
- Ventes de produits et prestations de services (701 à 708) - Production stockée (713) - Production immobilisée (72) - Subventions d'exploitation (74) - Divers produits de gestion courante (751 à 755) - Reprises sur amortissements, sur provisions et sur dépréciations (781x, 791)	13 694 876,00	13 508 647,00
Total produits de gestion courante (VIII)	13 694 876,00	13 508 647,00
PRODUITS FINANCIERS (XI)		
- Produits financiers sur opérations de gestion courante (76x) - Produits financiers sur opérations techniques (76x) - Autres produits financiers et transferts de charges financières (768, 786, 796)	1 772,43	12 465,01
Total produits financiers (IX)	1 772,43	12 465,01
PRODUITS EXCEPTIONNELS (X)		
- Produits exceptionnels sur opérations de gestion courante (771) - Produits exceptionnels sur opérations techniques (774) - Produits exceptionnels sur opérations en capital (775 à 778) - Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges exceptionnelles (787) (797)	17,53	1 115,19
Total produits exceptionnels (X)	17,53	1 115,19
TOTAL DES PRODUITS (XI=VII+VIII+IX+X)	25 750 148,14	25 426 393,94
RESULTAT NET DE L'EXERCICE DEFICITAIRE (XII=XI-VI)	-488 752,00	-104 467,09
TOTAL GENERAL (XIII = XI+XII)	26 238 900,14	25 530 861,03



ANNEXES

Rapport de l'agent comptable

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2015 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 688 928,43 €.

Le résultat net comptable est déficitaire de 488 752,00 €.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/02/2016 par l'agent comptable.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- application du plan comptable des organismes de sécurité sociale,
- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables: l'organisme n'a pas d'immobilisation décomposable à son actif,
- immobilisations non décomposables: pour l'amortissement des biens non décomposés, l'organisme a appliqué les durées retenues par la commission de gestion lors de sa séance du 22 juin 2007.

Commentaires sur l'exercice 2015.

LES CHARGES

Les charges ont augmenté de 708 039 €, soit environ +2,77 % entre 2015 et 2014. Quelques comptes sont à l'origine de cette variation, soit parce que leur poids dans le total des charges est manifeste (charges de gestion technique-prestations légales), soit parce qu'ils enregistrent des variations sensibles (charges de gestion courante-autres charges externes).

1) Les charges de gestion technique.

Ces charges représentent 97% du total des charges. Elles correspondent aux paiements des pensions et des différentes prestations sociales versées par la CROP. Elles ont varié de +2,89 % entre 2015 et 2014, augmentation qui correspond pour l'essentiel à la variation de l'effectif des retraités (+1,31 %), à la revalorisation des pensions (0,10 % en 2015) et à quelques gros rappels de pension versés au cours de cette année (254 036 €).

Le montant mensuel net moyen d'une pension est égal à 1 103 €.

L'effectif moyen des retraités est égal à 1 767.

2) Les charges de gestion courante (comptes 60 à 68).

Dans ce poste, ce sont les autres charges externes qui varient le plus significativement, sachant que l'ensemble des charges de gestion courante baissent de plus de 11 000 € entre 2014 et 2015. Dans cet ensemble, le poste «interventions informaticiens » enregistre la plus forte hausse, plus de 50 000 €.



LES PRODUITS

Les produits augmentent de plus de 323 754 € en 2015. Cette augmentation tient :

- 1) A des cotisations sociales, qui augmentent à hauteur de 202 381 € (augmentation des taux), associées à une hausse du nombre de cotisants (de 1825 à 1896, CDI et CDD confondus);
- 2) A des contributions publiques en baisse, de 52 249 € qui correspondent aux droits sur places (1,271 % des recettes de spectacle). La fréquentation en 2015 a été très fortement impactée par les attentats de janvier et novembre 2015. Les recettes de spectacle amoindries par ces événements ont également enregistré une baisse liée à des mouvements de grève.
- 3) Aux produits de gestion courante, au compte 74-subventions, qui enregistrent une augmentation de la subvention versée par l'Etat, de 186 229 € (+1 ,38 %);
- 4) A des produits financiers qui diminuent 10 693 €. Les plus-values globales au titre de l'année 2015 sont égales à 1 772 €.

Il est proposé aux membres du Conseil d'Administration d'approuver le compte financier de l'exercice 2015 et d'affecter le résultat déficitaire, d'un montant de 488 752,00 € au compte de report à nouveau dans les comptes 2015.

Actif immobilisé Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations brutes

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	176 367,77	1 326,00	-	177 693,77
Immobilisations corporelles	81 607,75	2 170,24	1 403,12	82 374,87
TOTAL	257 975,52	3 496,24	1 403,12	260 068,64

Amortissements et provisions d'actif

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	133 875,13	23 790,68	-	157 665,81
Immobilisations corporelles Autres immobilisations financières	54 844,95	5 834,66	1 403,12	59 276,49
TOTAL	188 720,08	29 625,34	1 403,12	216 942,30

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissements	Valeur nette	Durée
Logiciels	177 693,77	157 665,81	20 027,96	3/5 ans
Matériels installations techniques	15 903,45	4 907,22	10 996,23	10 ans
Matériels de bureau et inform.	41 423,47	33 745,10	7 678,37	3/5 ans
Mobilier	25 047,95	20 624,17	4 423,78	10 ans
TOTAL	260 068,64	216 942,30	43 126,34	

Etat des créances

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 147 950,03	1 134 850,17	13 099,86
TOTAL	1 147 950,03	1 134 850,17	13 099,86

Provisions pour dépréciation

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentations	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

État des dettes

État des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	16 324,27	16 324,27		
Dettes fiscales & sociales	202 201,01	202 201,01		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	29 577,71	29 577,71		
Produits constatés d'avance				
<i>TOTAL</i>	<i>248 102,99</i>	<i>248 102,99</i>		

Il faut rappeler que la Caisse de retraites des personnels de l'Opéra national de Paris ainsi que l'Opéra national de Paris ont été assignés le 21 octobre 2008 par les syndicats SUD SPECTACLES et SNAC/FSU OPERA au motif notamment d'une discrimination dans l'âge d'ouverture du droit à pension pour les personnels des services habillement, perruque et maquillage.

Après deux arrêts de la Cour d' Appel de Paris en septembre 2011 et janvier 2012, déclarant les demandes des syndicats mal fondées, puis un arrêt de la Cour de cassation, en date du 30 septembre 2013 qui a censuré ces deux arrêts, la Cour d'Appel de Versailles a été désignée comme juridiction de renvoi.

La Cour a, le 27 janvier 2015, débouté les deux syndicats de leurs demandes.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation des produits

Les produits de l'exercice se décomposent de la manière suivante :

Nature des produits	Montant HT	Taux
Subvention	13 694 876	53,18 %
Cotisations et autres droits	12 053 500	46,81 %
Produits financiers	1 772	0,01 %
<i>TOTAL</i>	<i>25 750 148</i>	<i>100,00 %</i>

